

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

SAINT NOM, le 25 octobre 2005

Madame, Monsieur,

Le Conseil de l'Association Syndicale libre du Domaine de la Fontaine vous informe que l'Assemblée Générale aura lieu le **vendredi 25 novembre 2005, de 19h30 à 22h30**, à la mairie de Saint Nom la Bretèche

Nous vous rappelons qu'il faut que le quorum (87 propriétaires présents ou représentés) soit atteint pour permettre à l'Assemblée de délibérer.

Si vous ne pouvez pas être présent, faites-vous représenter en utilisant le pouvoir ci-joint (dernière page).

Nous vous prions d'être présents dès **19 h 30**, l'emploi du temps sera en effet très chargé et la salle doit être libérée à 22 h 30.

Nous vous joignons l'Ordre du Jour de cette Assemblée et nous vous précisons que vous disposez d'un délai de huit jours maximum pour faire part des compléments à apporter à ce document.

Vous trouverez ci-joint :

- Un pouvoir
- Le rapport d'activité du Conseil Syndical.
- La situation financière au 30/09/2005, bilan et compte de résultats et le projet du budget du 01/10/2005 au 30/09/2006.
- Le texte des motions

Pour les utilisateurs du Pouvoir en dernière page

Afin de faciliter l'exécution de vos directives et pour éviter les contestations ultérieures, nous vous suggérons de cocher, sur votre pouvoir, la réponse que vous donnez à chaque motion. Si vous ne donnez pas de réponse, votre mandataire votera pour vous.

Michel HARROIS
01 34 62 55 07
06 85 70 35 11
michel.harrois@harrois.com

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

ORDRE DU JOUR DE L'ASSEMBLEE GENERALE

1. **Rapport d'activités** du Conseil Syndical du 01/10/2004 au 30/09/2005 et réponses aux questions.
2. **Rapport financier** arrêté au 30/09/2005.
 - a) Compte d'exploitation
 - b) Compte de Résultats
 - c) Bilan
3. **Budget 2005-2006**
4. **Examen et mise au vote des motions** soumises à l'approbation de l'Assemblée Générale
5. L'Assemblée Générale sera suivie d'une **Session de questions / réponses** sur des sujets qui ne donnent pas lieu à un vote.

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

RAPPORT D'ACTIVITE DU CONSEIL SYNDICAL
période 2004 / 2005 et projets pour 2005 / 2006

Tennis

Le filet du court n° 1 a été remplacé au printemps.

Un nettoyage et un dé-moussage des deux courts seront effectués avant la fin de l'année 2005 :
1 455 €

Piscine

- Les injecteurs automatiques de pH et de Chlore installés en début d'année ont permis une meilleure maîtrise du dosage des produits dans le grand bassin.
- Réparation suite à une panne du chauffage du petit bassin.
- La DDASS signale que des usagers évitent de passer par la douche et le pédiluve.
- Fréquentation : 5300 entrées pour la saison, moyenne 35/jour et un record de 297 entrées le dimanche 19 juin.

Prévisions d'ouverture de la piscine en 2006 : 13 mai – 24 septembre

De mai à août : 12h00 – 20h30

En septembre : 12h30 – 19h45

A prévoir en 2006

- Remplacement d'un dérouleur / enrouleur de bâche : 2 412 €
- Remplacement des 6 filtres du grand bain : 1 356 €
- Réparation de la fuite du grand bain : 449 €
- Remplacement vanne aspiration du petit bain : 286 €
- Régulation automatique pH et Chlore : remplacement des sondes : 458 €

Espaces verts

Prise en charge du dossier des Espaces verts mi-juin 2005 par Jean-Lucien PERRIN, et état des lieux :

- La société Del Pozo entretient les espaces verts depuis 1993; dans l'ensemble elle réalise ses prestations conformément au contrat qui lui a été passé.
- En revanche du retard a été pris au niveau de l'égagement des arbres.
- Il est donc prévu de procéder à cet élagage (tilleuls rue Laforgue et saules en bordure de ru) avant la fin de l'hiver prochain.
- Par ailleurs, des prestations de salage / sablage des voiries en hiver 2005/2006 seront également confiées à Del Pozo. Elles seront reconduites si l'expérience s'avère satisfaisante.

Il est rappelé que, conformément au Cahier des Charges d'une part, aux votes et recommandations survenus à l'occasion des Assemblées Générales d'autre part, chaque propriétaire doit notamment :

- enlever les herbes qui poussent sur le trottoir et dans le caniveau et faire procéder lui-même, à ses frais, à l'enlèvement des boues, ordures, neige, verglas ;
- entretenir les bandes engazonnées, les caniveaux et les parkings et la chaussée en bordure de sa propriété ;
- constamment tenir sa façade, son trottoir et la chaussée de la rue située en face de son lot, en bon état de propreté et d'entretien.

DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Chaque propriétaire doit en outre, **pour des raisons évidentes de sécurité, maîtriser l'épaisseur de ses haies en bordure de voirie**, de façon qu'elles ne gênent en aucun cas la visibilité et la circulation des véhicules automobiles à l'intérieur de la résidence (notamment dans les virages).

Rappel de l'Arrêté municipal du 19 juillet 1994 et de ses additifs du 2/6/97 et 5/5/99 :

L'usage des tondeuses à gazon, souffleuses, scies à moteur, tronçonneuses et tout appareil à moteur pour le jardinage est autorisé sur le territoire de la commune :

du lundi au vendredi non férié de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 19 h 30

les samedis non fériés de 9 h 00 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h

les jours fériés hors dimanche de 10 h 00 à 12 h

Pas de tondeuse ni d'appareil à moteur le dimanche

Ravalement

Nous vous rappelons que le cahier des charges vous impose de nettoyer les façades des maisons lorsqu'elles sont sales.

Versement des charges

- Les charges sont dues trimestriellement.
- Pour simplifier la gestion des règlements, il est souhaitable que les propriétaires optent pour le prélèvement automatique.

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

RAPPORT FINANCIER 2004/2005 et prévisions 2005 / 2006

DEPENSES D'EXPLOITATION		Réel	Budget	Réel	BUDGET
		03 - 2004	04 - 2005	04 - 2005	05 - 2006
Frais Administration Générale					
Coûts Assemblée Générale		473,07	600	719,09	750
Frais téléphone & poste		572,60	600	651,63	650
Assurance Respons.Civile		1 398,87	1 500	1 501,36	1 500
Fournitures & frais divers		258,80	250	605,20	600
Achat badges / bracelets		349,81	30	0,00	50
Taxe Foncière		1 540,00	1 570	1 589,00	1 640
Taxe d' habitation		1 571,00	1 600	1 640,00	1 660
Sous - Total		6 164,15	6 150	6 706,28	6 850
Coûts Terrain & Voirie					
Entretien espaces verts (contrat)		12 473,58	12 790	12 785,46	13 200
Plant / Élagages / Sablage / div.esp.verts		6 400,00	4 000	0,00	8 000
Ent.Matériel & mobil.urbain		1 132,96	4 000	4 628,00	2 000
Maint.Eclairage public (contrat)		2 566,11	2 600	2 591,18	2 650
Elect.Eclairage public		2 281,73	2 370	2 266,70	2 350
Petit entr. & aménagt.eclair.public		1 538,89	1 540	1 491,89	1 600
Divers Voirie		342,76	500	478,40	500
Gros travaux Voirie		0,00	0	0,00	
Sous - Total		26 736,03	27 800	24 241,63	30 300
Tennis					
Petit entretien surfaces & matériel		411,46	1 000	290,45	1 500
Réfection de surface		0,00	0	0,00	0
Sous - Total		411,46	1 000	290,45	1 500
Piscine & Club House					
Salaires Surveillants		14 881,11	15 500	15 712,20	15 240
Charges Sociales		10 042,00	13 600	13 041,00	12 000
Maintenance Piscine +contrôles hygiène		5 250,92	5 200	3 437,89	5 740
Eau (consom. + taxes)		4 015,43	4 100	3 402,39	4 000
Elect.(chauffage bassin)		5 023,32	5 000	4 980,36	5 100
Petits trav.entretien		518,34	2 450	3 502,54	1 200
Achat matériel pour piscine		1 327,56	4 150	2 234,76	3 770
Gros travaux Pisc.& club house		1 876,78	13 000	13 000,00	0
Sous - Total		42 935,46	63 000	59 311,14	47 050
Frais Financiers & autres charges diverses					
Frais Financiers		50,08	50	136,83	150
Charges diverses		0,00	0	0,00	0
Sous - Total		50,08	50	136,83	150
TOTAL DEPENSES D' EXPLOITATION (a)		76 297,18	98 000	90 686,33	85 850
RESSOURCES D'EXPLOITATION					
		Réel	Budget	Réel	BUDGET
		03 - 2004	04 - 2005	04 - 2005	05 - 2006
Total "Charges Collectées "		108 699,00	109 200	109 529,00	109 200
Plus values latentes + prod. financiers		4 586,20	4 000	4 942,34	0
Autres ressources diverses		134,00	0	158,00	0
TOTAL RESSOURCES D' EXPLOITATION (b)		113 419,20	113 200	114 629,34	109 200
RESULTAT BRUT D' EXPLOITATION (b - a)					
		37 122,02	15 200	23 943,01	23 350
dont rappel produits financiers .		4 586,20	4 000	4 942,34	
dont div.autres ress.		134,00	0	158,00	
dont <u>Dotation pour réserves gros travaux</u>		<u>32 401,82</u>	<u>11 200</u>	<u>18 842,67</u>	
<u>affectable à provision pour réfection de voirie</u>					<u>23 350</u>
CHARGES TRIMESTRIELLES par maison					
		210	210	210	210
par maison et par an		840	840	840	840

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

COMPTE DE RESULTATS 2005

Rappel au 30/09/2004	DEBIT	au 30/09/2005	Rappel au 30/09/2004	CREDIT	au 30/09/2005
	<u>Administration générale</u>			<u>Charges Collectées</u>	
473,07	Coût Assemblée Générale	719,09	108 550,00	Charges Trimest. budgétées	109 412,00
572,60	Frais téléphone & poste	651,63	149,00	Intérêts de retard	117,00
1 398,87	Assurance Respons.Civile	1 501,36	108 699,00	sous total	109 529,00
608,61	Fourn.div. & achat bracelets	605,20		<u>Reventes diverses</u>	
1 540,00	Taxe Foncière	1 589,00	134,00	Reventes badges & bracelets	158,00
1 571,00	Taxe d' Habitation	1 640,00			
6 164,15	sous total	6 706,28	134,00	sous total	158,00
	<u>Terrain & Voirie</u>				
12 473,58	Entret.Espaces verts (contrat)	12 785,46		<u>Produits Financiers</u>	
6 400,00	Plant. Élagage, div.esp.verts	0,00	3 199,00	Plus values latentes de l'exercice	3 406,54
1 132,96	Ent.Matériel & mobil.urbain	4 628,00	1 387,20	Intérêts perçus + div.prod. Fin.	1 535,80
2 566,11	Maint.Eclairage public / lampadaires (contrat)	2 591,18	4 586,20	sous total	4 942,34
2 281,73	Electricité. Eclairage public	2 266,70			
1 881,65	Petit Ent./Aménagt.voirie / égouts	1 970,29		<u>Produits Exceptionnels</u>	
26 736,03	sous total	24 241,63	0,00	Produits Exceptionnels	0,00
	<u>Tennis</u>				
411,46	Petit ent. Surfaces & matériel	290,45	0,00	sous total	0,00
0,00	Réfection de surface	0,00			
411,46	sous total	290,45			
	<u>Piscine + Club house</u>				
24 923,11	Masse Salariale (surveillants)	28 753,20			
5 250,92	Maintenance Piscine et contrôles hygiène	3 437,89			
4 015,43	Eau (consom. + taxes)	3 402,39			
5 023,32	Electricité (chauffage bassin)	4 980,36			
518,34	Petits trav.entretien	3 502,54			
1 327,56	Achat matériel pour piscine	2 234,76			
1 876,78	Gros travaux Pisc.& club house	13 000,00			
42 935,46	sous total	59 311,14			
50,08	autres charges div./ imprévus	136,83			
76 297,18	TOTAL CHARGES COURANTES	90 686,33	113 419,20	TOTAL RESSOURCES	114 629,34
0,00	+ Gros Travaux de Voirie	0,00			
37 122,02	RESULTAT de l' EXERCICE (excédent)	23 943,01		Résultat de l'exercice (déficit)	
113 419,20		114 629,34	113 419,20		114 629,34

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

BILAN 30/09/2005

Rappel au 30/09/2004	<u>ACTIF</u>	au 30/09/2005
-------------------------	--------------	------------------

0,00	Immobilisations Nettes	0,00
0,00	Charges payées d'avance / cautions	1 000,00
2 261,15	Produits à recevoir	3 021,47
2 261,15	TOTAL IMMO. + div. (1)	4 021,47

Rappel au 30/09/2004	<u>PASSIF</u>	au 30/09/2005
-------------------------	---------------	------------------

9 909,25	Fond de roulement	9909,25
-----------------	--------------------------	----------------

291 319,08	Réserves pour gros travaux (voirie , tennis , club house)	291 319,08
291 319,08	sous total	291 319,08

<u>Portefeuille + CNE</u>		
174 780,00	Sicav / Société Générale	177 402,14
68 273,04	Sicav / Crédit Lyonnais	69 058,44
70 504,33	Compte Bloqué / Caisse Nat. Epargne	76 307,45
313 557,37	sous total	322 768,03

<u>Banque</u>		
150,85	Compte de dépôt / Crédit Lyonnais no 7901	150,85
5 657,12	Compte de dépôt / Société Générale no ..642	2 593,03
5 000,00	Compte sur Livret / Société Générale no..315	27 000,00
10 807,97	sous total	29 743,88

107,00	Caisse	142,02
---------------	---------------	---------------

324 472,34	TOTAL PLACEMENTS + DISPONIBLE (2)	352 653,93
-------------------	--	-------------------

<u>Charges à payer</u>		
2 773,86	Salaires à payer	2 794,45
4 355,00	Charges sociales à payer	5 885,00
7 128,86	sous total Masse Salariale	8 679,45
3 656,22	frais administration générale	5 014,00
9 390,75	frais terrain ,voirie	5 706,61
0,00	frais tennis	0,00
2 179,33	frais piscine , club house	10 214,00
15 226,30	sous total Autres charges dues	20 934,61
22 355,16	TOTAL CHARGES A PAYER	29 614,06

3 150,00	Produits perçus d'avance	1 890,00
-----------------	---------------------------------	-----------------

(sur 4ème trim.2005)

RESULTAT de l' EXERCICE brut	23 943,01
---	------------------

(avant affectation)

326 733,49

(1 + 2)

356 675,40

326 733,49

356 675,40

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motions soumises à l'approbation de l'AG du 25 novembre 2005

Les motions numérotées de A à J sont des motions générales

Les motions suivantes sont des demandes particulières et portent le nom de leur auteur.

Motion A. Compte-rendu d'activité de l'exercice écoulé

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le compte-rendu d'activités présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Motion B. Rapport financier

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le rapport financier présenté par le Conseil Syndical pour l'exercice écoulé ?

Explications : voir le rapport financier 2005, avant-dernière colonne (Réal 2004-2005)

Motion C. Budget prévisionnel 2005/2006

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle le budget prévisionnel 2005/2006 de 85.850 € correspondant aux charges d'entretien et d'utilisation des parties communes.

Explications : voir le rapport financier 2005, dernière colonne de droite (Budget 2005-2006)

Motion D. Affectation des réserves à la réfection des routes du Domaine

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'affectation des réserves à la réfection des routes du Domaine ?

Explications : Il s'agit des réserves au 30/09/2004 (291.319 €) augmenté du résultat 2005 (23.943 €), soit un total de 315.262 €.

La législation nous interdit cette notion de réserve et nous impose d'affecter tout résultat d'exploitation à une dépense précise, pour une date donnée de réalisation. Notre 'cagnotte' doit donc être affectée impérativement à un budget précis afin de rentrer dans la légalité. Le Conseil Syndical propose à l'Assemblée Générale de l'affecter au budget 'Réfection des Routes'. Si cela s'avère nécessaire, un vote ultérieur de notre Association pourra, bien sûr, réaffecter tout ou partie de ce montant vers d'autres besoins.

Motion E. Charges Trimestrielles maintenues à 210 €

Question : L'assemblée Générale approuve-t-elle le maintien des charges trimestrielles à 210 € pour l'année 2006 en affectant le résultat brut d'exploitation (prévisionnel) au budget de réfection des routes.

Explications : Les dépenses d'exploitation prévisionnelles pour 2006 sont de 85.850 €, ce qui correspondrait à une charge trimestrielle de $85.850 / (130 \times 4) = 165$ € environ. Le Conseil Syndical propose à l'Assemblée de maintenir les charges trimestrielles à 210 €. La différence (23.350 €) ainsi générée serait affectée à la réfection des routes. Si cela s'avère nécessaire, un vote ultérieur de notre Association pourra, bien sûr, réaffecter tout ou partie de ce montant vers d'autres besoins.

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motion F. Envoi par Email des documents relatifs aux Assemblées Générales

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle le Conseil Syndical à envoyer les documents relatifs aux Assemblées Générales par courriel ?

Explications : Afin d'alléger son travail, le Conseil Syndical propose d'envoyer par courriel les documents liés aux assemblée générales. Un accusé de réception renvoyé par le destinataire et comportant la mention ' Documents bien reçus' suivi des nom, adresse et n° de lot permettra ainsi d'authentifier et de valider la réception du document. Les personnes qui ont donné leur(s) adresse(s) 'email' sont supposées accepter cette méthode. Celles qui ont donné leur adresses 'email' mais qui refusent de recevoir ces documents officiels par email, devront se signaler (michel.harrois@harrois.com). Elles seront alors retirées des listes de distribution. Si dans la semaine qui suit l'envoi par email, aucun accusé de réception n'est revenu, le document 'papier' leur sera transmis par la méthode classique.

Motion G. Election des Membres du Conseil Syndical

Motion : L'assemblée Générale après avoir pris acte des candidatures, élit 2 nouveaux membres au Conseil Syndical parmi les candidats qui se déclareront lors de l'assemblée générale.

Explications : Le Conseil Syndical est renouvelé par tiers chaque année. En 2005, les mandats de Pierre DUMONT (démissionnaire) et de Gérard PARIS arrivent à expiration.

	Début mandat	Fin mandat
(Pierre DUMONT)	2002	2005
Hélène GAGLIARDI	2004	2007
Maurice GUINAMARD	2003	2006
Michel HARROIS	2003	2006
Gérard PARIS	2002	2005
Jean-Lucien PERRIN	2004	2007

Nous avons à ce jour 2 candidatures :

- Marc PROVENCE
- Vimal KHOSLA
- D'autres candidatures sont les bienvenues.

Motion H. Refonte du Cahier des Charges

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la nouvelle version modifiée du cahier des charges (datée de novembre 2005) qui a été distribuée ?

Explications : Le Cahier des Charges du Domaine de la Fontaine a été repris et allégé. Des articles obsolètes, traitant en particulier des origines du Domaine et de ses relations avec la SCI créée par le promoteur, ont été supprimés. D'autres références ont été modernisées (exemple : *les réseaux PTT* deviennent *les réseaux téléphoniques*). D'autres paragraphes traitant de la mise en place progressive de notre association ont été supprimés. La suppression de certains articles a décalé leur numérotation, mais les titres ont été conservés. Ce travail a été réalisé par Jacques Haudeville, juriste.

Motion I. Refonte des Statuts de l'ASL du Domaine de la Fontaine.

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la nouvelle version modifiée des statuts de notre association (datée de novembre 2005) qui a été distribuée ?

DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Explications : Les Statuts de l'A.S.L. du Domaine de la Fontaine ont été repris et allégés. Des articles obsolètes, traitant de la période transitoire de l'origine du Domaine et de ses relations avec la SCI créée par le promoteur, ont été supprimés. Le seul ajout est celui de l'article 'CONVOCAATION' à l'Assemblée Générale : il autorise l'envoi des documents par voie électronique. Ce travail a également été réalisé par Jacques Haudeville.

Motion J : Modification du règlement piscine

Question : L'Assemblée Générale approuve-t-elle l'insertion dans l'article 1 du règlement de la piscine l'alinéa suivant : *Chaque maison est dotée d'un minimum de quatre bracelets. Au-delà de quatre occupants, il est ajouté un bracelet par personne supplémentaire*

Explications : Cette motion permet de formaliser, dans le règlement intérieur de la piscine, le principe d'attribution des bracelets en vigueur depuis plusieurs années.

Motion 'rue Jules Laforgue' : Entretien des tilleuls de la rue Jules Laforgue

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle l'élagage à hauteur réduite et l'entretien régulier des arbres de la rue Jules Laforgue ?

Explications : Cette motion a été demandée par 14 propriétaires sur 15 de la rue Jules Laforgue. Le texte exact de la motion est :

Les tilleuls de notre rue n'ont pas été élagués depuis des années. Nous demandons une taille régulière et à une hauteur réduite (similaire à ce qui se pratique habituellement).

Les tilleuls font en effet partie des arbres dits « encombrants ». Plantés lors de la création de notre résidence pour des raisons d'esthétique, ils sont maintenant trop hauts et encombrants, gênant le stationnement dans les parkings au printemps (exsudations collantes) et créant des volumes importants de feuilles mortes à l'automne.

Le maintien de ces arbres pour des raisons d'esthétique, suppose un entretien adapté.

Nous demandons que cet entretien soit effectué correctement.

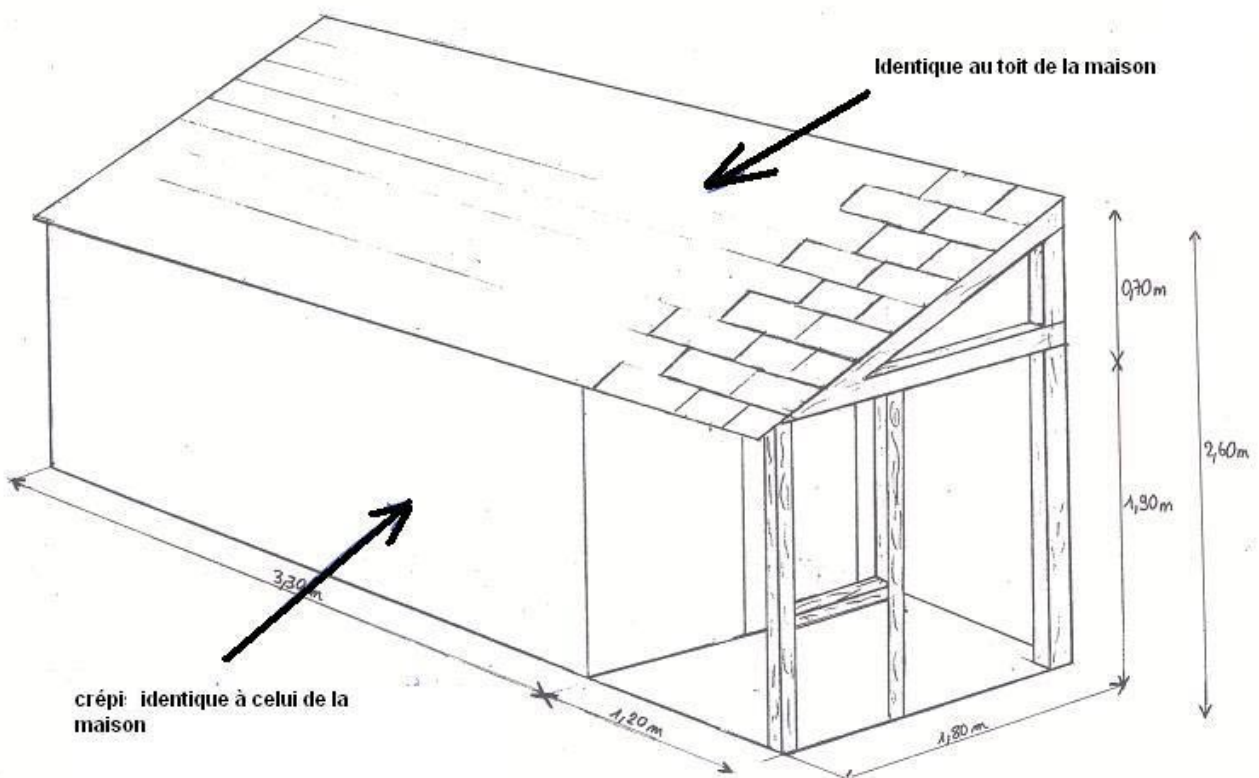
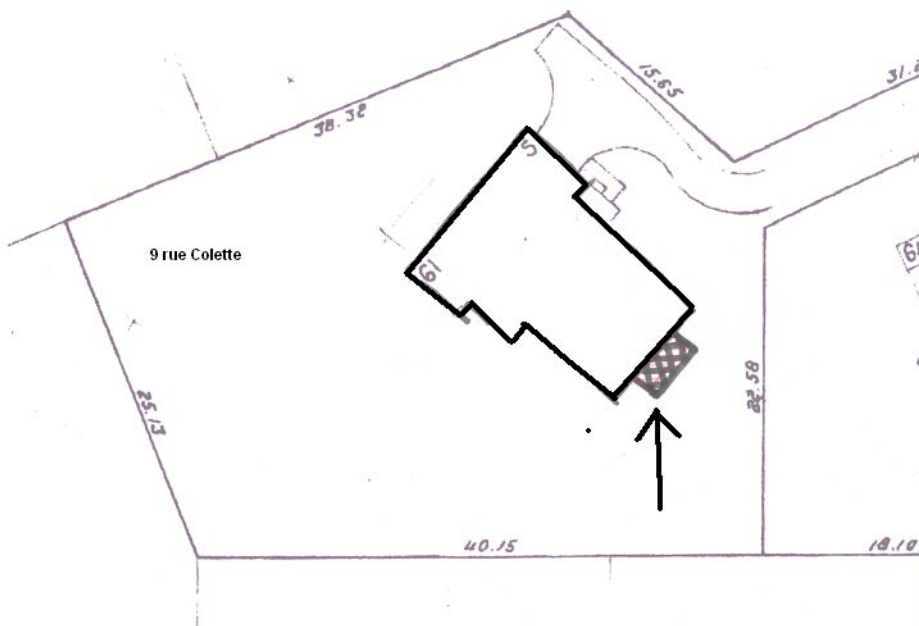
DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motion DESGRANGES : Construction d'un abri de jardin

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle la construction d'un abri de jardin au 9 rue Colette, selon un modèle déjà admis ?

Explications : Cette construction a reçu l'accord des voisins. Elle n'est pas visible des parties communes. Elle est conforme aux modèles admis (toit de tuiles identiques à celles de la maison, et crépi identique à celui de la maison)

Schémas :



DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motion NOYON-1 : Construction d'un abri de jardin

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle la construction d'un abri de jardin au 2 rue Colette ?

Explications : Cet abri de jardin est accolé à la maison. Il est conforme au modèle déjà accepté par le Domaine (tuiles et crépi) mais est plus long et possède une double entrée (voir schéma) L'accord des voisins a été obtenu. Voir schéma n°1

Motion NOYON-2 : Ouverture fenêtre fixe

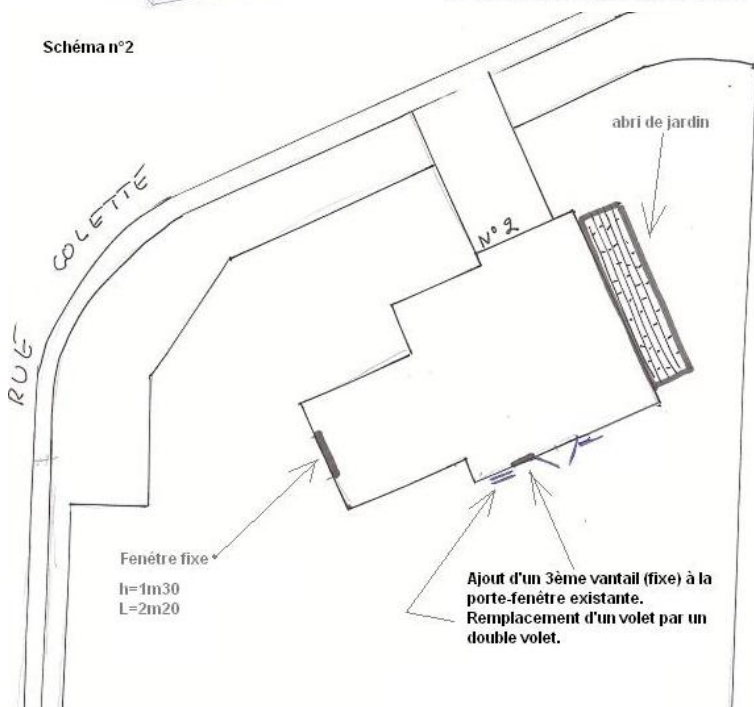
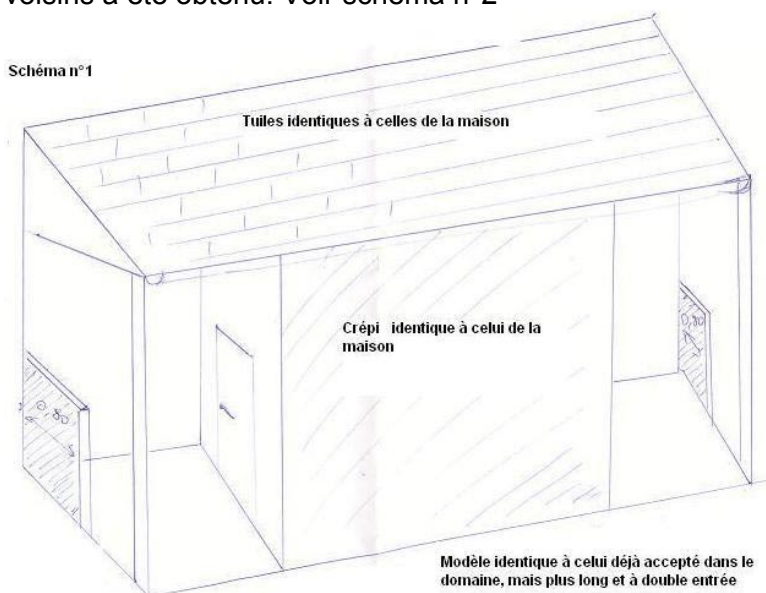
Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle l'ouverture d'une fenêtre fixe au 2 rue Colette ?

Explications : Voir le schéma n°2. L'accord des voisins a été obtenu.

Motion NOYON-3 : Ajout d'un 3^{ème} vantail à une porte-fenêtre

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle la modification d'une porte-fenêtre au 2 rue Colette ?

Explications : Cette modification consiste à ajouter à la porte-fenêtre existante un 3^{ème} vantail fixe et à doubler un des volets pour tenir compte de cet agrandissement. Voir le schéma. L'accord des voisins a été obtenu. Voir schéma n°2



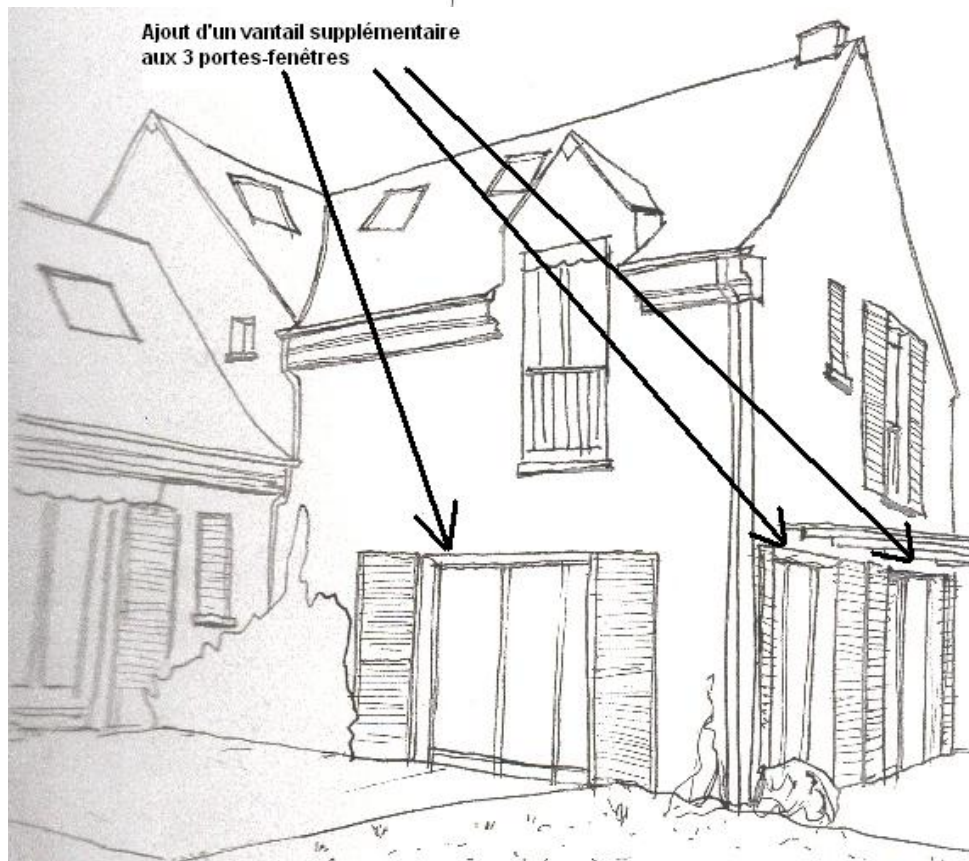
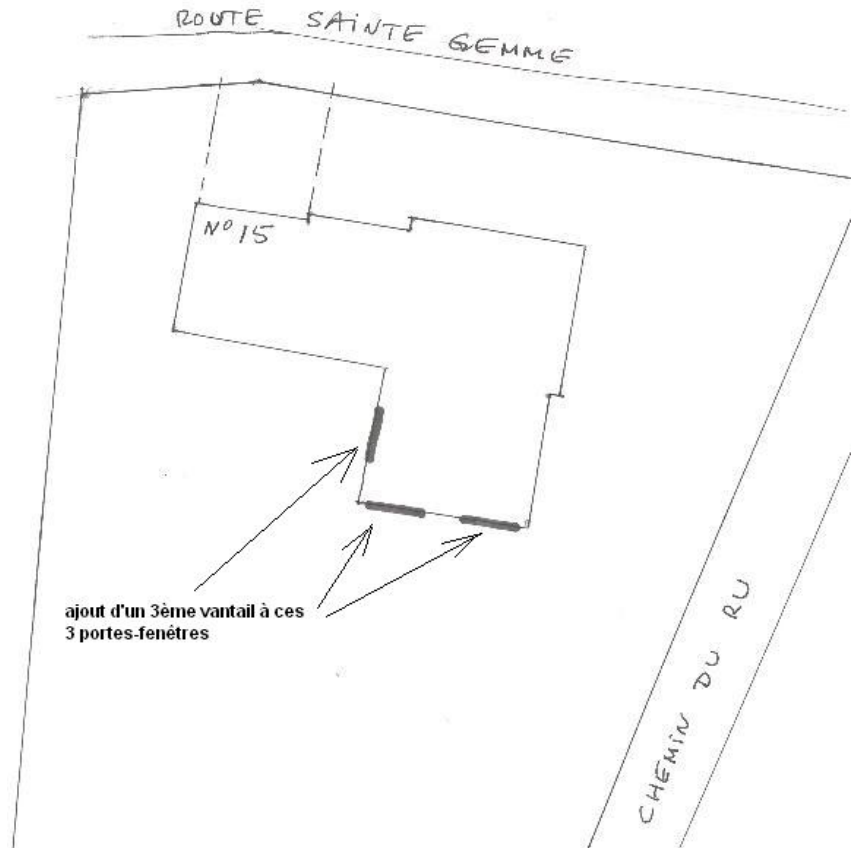
DOMAINE DE LA FONTAINE

Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motion BESSIERES : Ajout d'un 3^{ème} vantail à 3 portes-fenêtres

Question : L'Assemblée Générale autorise-t-elle l'ajout d'un 3^{ème} vantail à 3 portes-fenêtres au 15 route de Sainte Gemme

Explications : Voir les schémas. L'accord des voisins a été obtenu.

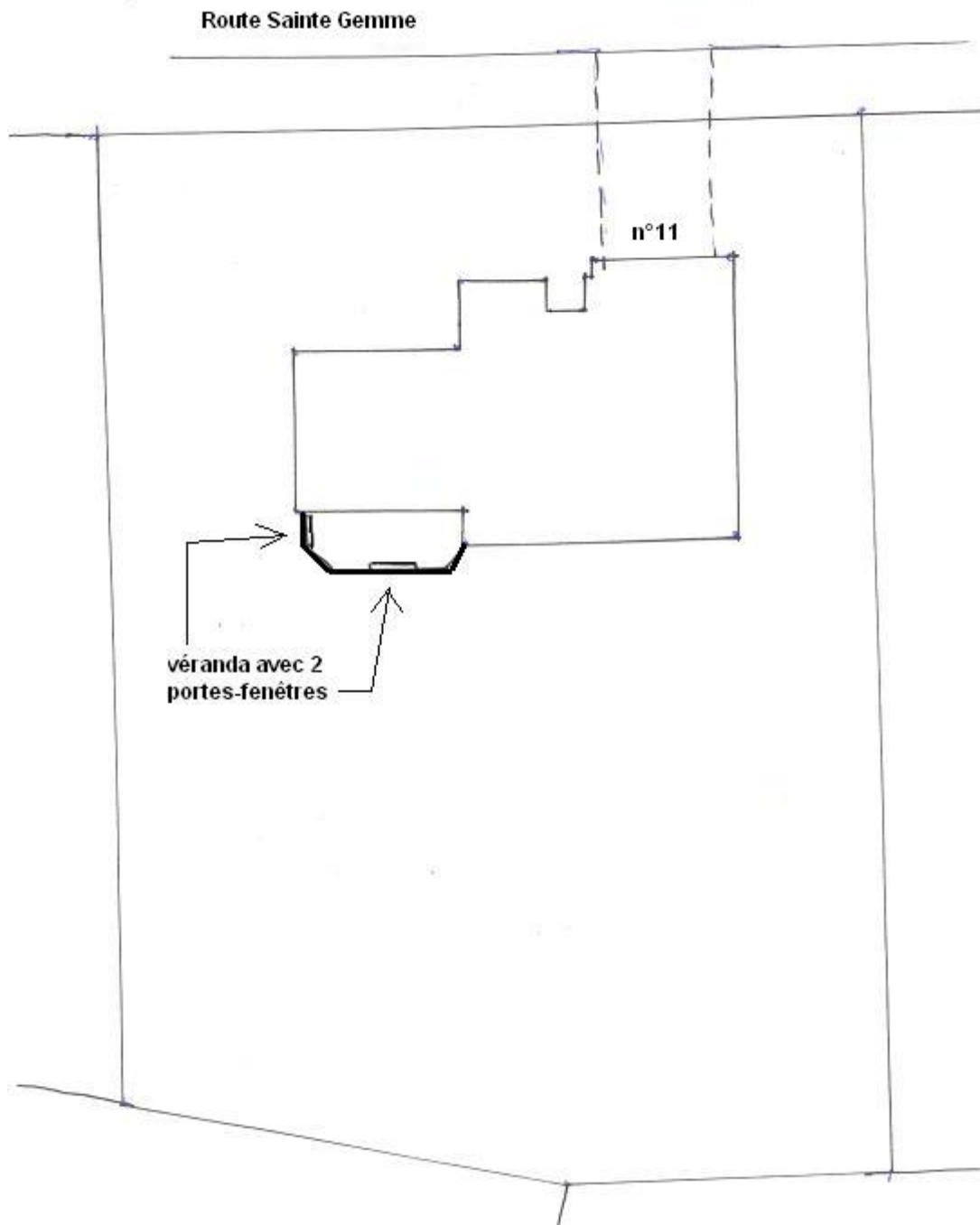


DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motion JM PARRY 1: Construction d'une véranda

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la construction d'une véranda au 11 route Sainte Gemme ?

Explications : La véranda (< 20m²) se situe sur la face sud de la maison (schéma). Elle n'est pas visible des parties communes. Les 4 voisins ont donné leur accord.

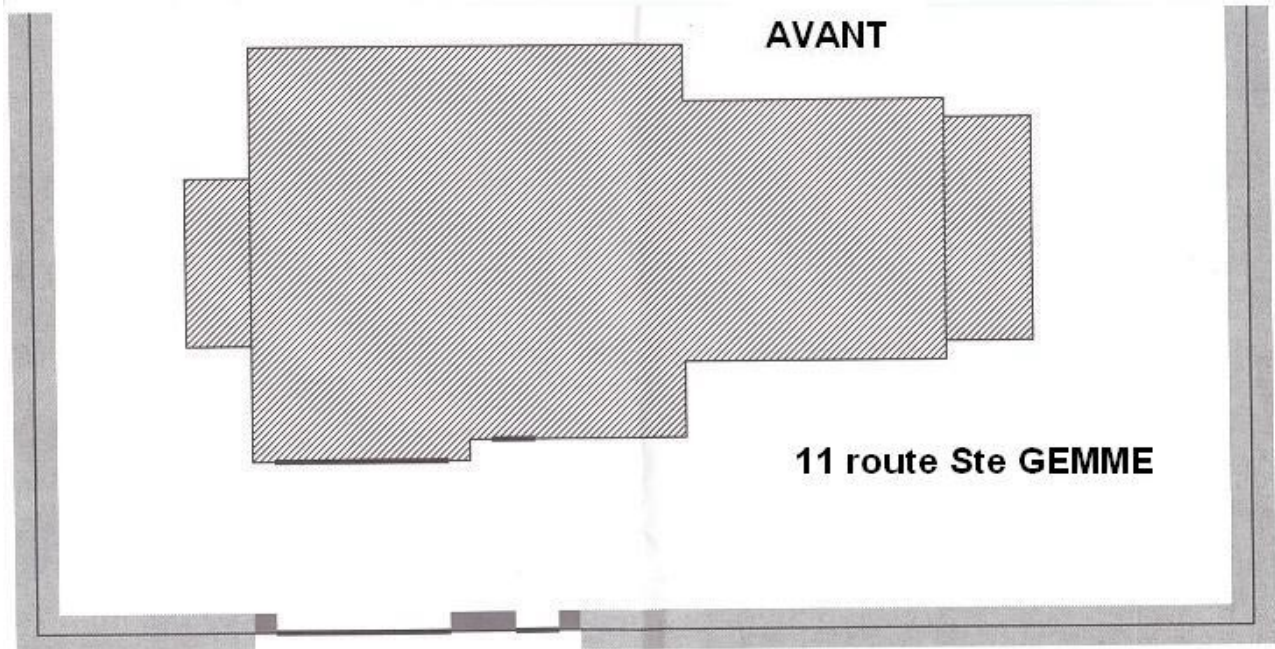






DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

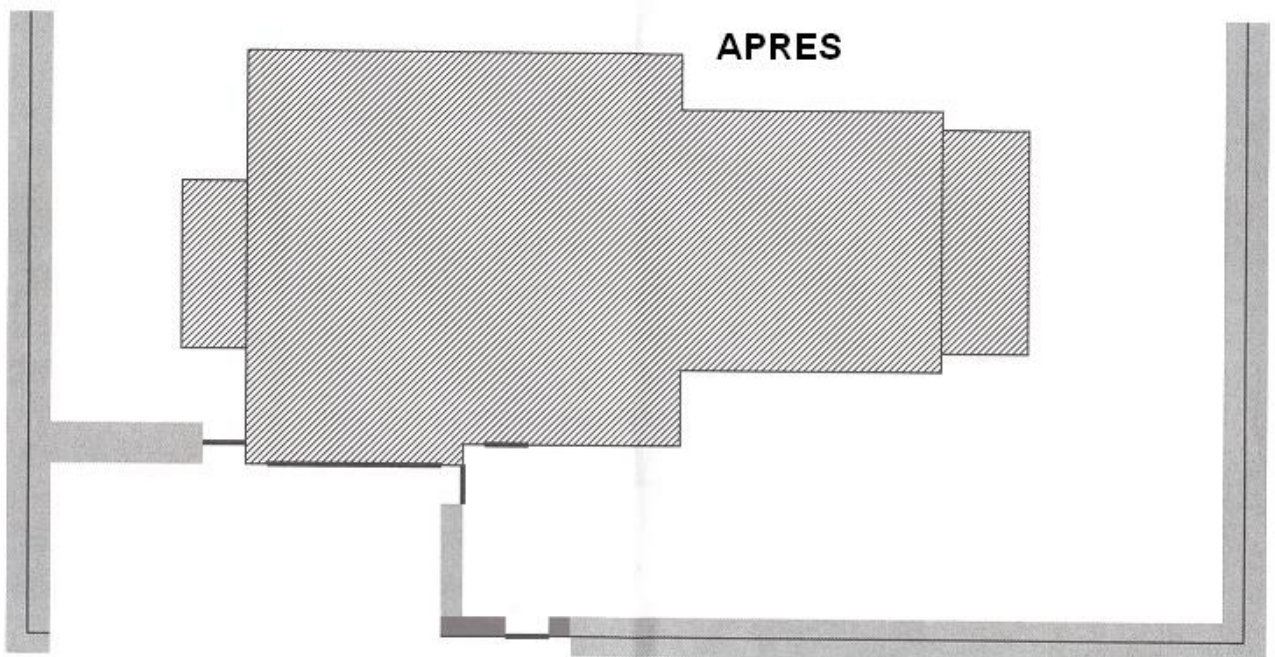
Motion JM PARRY 2: Modification haie et portillon d'entrée

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la modification d'une haie et la création d'un portillon d'entrée sur la façade du 11 route de Sainte Gemme.

Explications : Voir les schémas Avant / Après



-  Mur de brique
-  Haie
-  Maison et appentis
-  Porte et portail



-  Mur de brique
-  Haie
-  Maison et appentis
-  Porte et portail

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

Motion GAGLIARDI : Installation de volets roulants sur fenêtres et portes-fenêtres

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle l'installation de volets roulants sur les fenêtres et portes-fenêtres au 8 rue Jules Laforgue ?

Explications : Pose des volets roulants sur l'ensemble des fenêtres et des portes-fenêtres. Les volets en bois sont conservés pour l'esthétique de l'ensemble. Cette installation est similaire à un certain nombre de maisons ayant déjà opéré cette modification. Ce dispositif permet notamment de se prémunir contre les effractions (nous avons subi un vol avec effraction l'an passé) tout en conservant une esthétique agréable. Les voisins ont donné leur accord.

Motion MOREAU 1: Réfection totale des routes du Domaine en 2006

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la réfection totale des routes du Domaine en 2006 ?

Explication du Conseil Syndical : La réfection des routes est à l'étude. Au moment où nous rédigeons cette convocation, les devis n'ont pas tous été reçus. Une commission « route » les étudiera et vous proposera lors d'une Assemblée Générale courant 2006 les diverses solutions et plans de financement associés.

Motion MOREAU 2: Pose de distributeurs de savon dans les douches et lavabos de la piscine

Question : L'Assemblée Générale accepte-t-elle la pose de distributeurs de savon dans les douches et lavabos de la piscine

Explication : hygiène.

Motion YOUNG : Ouverture de la piscine lorsque les pompiers sont absents

Question : L'Assemblée Générale demande au Conseil Syndical ou à la commission 'piscine' d'étudier la possibilité d'ouvrir la piscine même lorsque les pompiers sont absents, sous l'autorité de personnes volontaires par exemple.

Explication : Nous avons eu cet été plusieurs jours sans piscine (en particulier le 14 juillet) parce que les pompiers de service étaient absents. Serait-il possible d'étudier un moyen d'ouvrir la piscine même lorsque le pompier est absent ?

DOMAINE DE LA FONTAINE
Convocation à l'Assemblée Générale du vendredi 25 novembre 2005

POUVOIR

Je soussigné **NOM** :

PRENOM

:

Propriétaire de la maison située au78860 St Nom la Bretèche

Constitue pour **mandataire** : **NOM**..... **PRENOM**.....

à l'effet de me représenter à l'Assemblée Générale qui aura lieu le vendredi 25 novembre 2005 et éventuellement, à toute Assemblée postérieure ayant le même Ordre du Jour et rendue nécessaire pour cause d'ajournement, d'absence de quorum ou pour toute autre cause, et de signer à cet effet toute feuille de présence, prendre part à toutes délibérations, émettre tous votes, tous actes et pièces, substituer et généralement faire le nécessaire.

Déclarant avouer et ratifier par avance tout ce qui sera fait en mon nom.

Fait à **Le** **Signature** (précédée de la mention « *Lu et approuvé* »)

MOTION	Résumé de la motion	Cochez les cases		
		OUI	NON	Abstention
A	Compte-rendu d'activité de l'exercice écoulé			
B	Rapport financier			
C	Budget prévisionnel 2005/2006			
D	Affectation des réserves à la réfection des routes			
E	Charges Trimestrielles maintenues à 210 €			
F	Envoi par Email des documents relatifs aux A.G.			
G	Election des Membres du Conseil Syndical			
H	Refonte du Cahier des Charges			
I	Refonte des Statuts de l'ASL du Domaine de la Fontaine.			
J	Modification du règlement piscine			
Rue Laforgue	Entretien des tilleuls de la rue Jules Laforgue			
DESGRANGES	Construction d'un abri de jardin			
NOYON 1	Construction d'un abri de jardin			
NOYON 2	Ouverture fenêtre fixe			
NOYON 3	Ajout d'un 3 ^{ème} vantail à une porte-fenêtre			
BESSIERES	Ajout d'un 3 ^{ème} vantail à 3 portes-fenêtres			
JM PARRY 1	Construction d'une véranda			
JM PARRY 2	Modification haie et portillon d'entrée			
GAGLIARDI	Installation de volets roulants sur les fenêtres et portes-fenêtres du 8 rue Jules Laforgue			
MOREAU 1	Réfection totale des routes du Domaine en 2006			
MOREAU 2	Distributeur de savon dans les douches et lavabos de la piscine			
YOUNG	Ouverture de la piscine même si le pompier est absent			